

**Commission Indépendante
Contre la Corruption
et la Discrimination**



***Independent Commission
Against Corruption
and Discrimination***

Déclaration d'Association N°140/RDA/J05/BAPP du 03 juin 2003

Yaoundé, le 19 février 2009

**Monsieur le Vice-Premier Ministre
Chargé de la justice**

Réf : 09/DEN/ROUE/09

Objet : demande d'ouverture d'une enquête sur un incident d'audience grave aux relents de preuve de corruption mettant en scène le greffier et le Procureur de la République au Tribunal d'EKOUNOU à Yaoundé

Monsieur le Vice Premier Ministre,

La Commission indépendante contre la corruption et la discrimination vous renouvelle ses respectueux compliments et a l'honneur de porter à votre connaissance qu'un incident très grave, sale et déplorable pour l'image de la justice, est survenu le 18 février courant au Tribunal d'Ekounou à Yaoundé.

En effet il était environ 12 heures, au cours d'une audience du Tribunal de grande instance. Un avocat ayant constaté que son affaire n'était pas appelée, s'est rapproché du Greffier pour s'enquérir de la situation. Le Greffier a fait savoir que l'affaire avait été renvoyée en mars. L'avocat a contesté, maintenant que c'était bien pour la date du jour, le 18 février. En fait le Greffier, une dame d'une arrogance sans pareille, a tout simplement refusé de sortir le dossier. L'avocat a donc informé le Procureur de la République qui a enjoint au Greffier de sortir le dossier. Madame le Greffier, devant tout le monde, publiquement, a rabroué le Procureur. Elle a déclaré qu'elle ne sort pas ce dossier. Le Procureur, humilié et contrarié, a suspendu l'audience. Quelques instants après, l'audience a repris, mais avec une composition différente, sans la dame arrogante et insolente. L'affaire a enfin été appelée.

La commission n'a pas de mots assez durs pour qualifier cet incident qui crucifie tout simplement notre justice. Il y avait en plus dans la salle, des diplomates, qui ont foncé sur leurs téléphones portables pour informer la commission. Une enquête s'avère nécessaire et relève même de l'urgence.

Dans l'attente, la commission saisit l'occasion pour vous assurer de sa parfaite et sincère collaboration./.



**Le Président de la Commission
SHANDA TONME**